



## COMMUNIQUE

Le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, communique :

Il est ouvert un concours de recrutement de cent cinquante (150) Agents de la Surveillance des Services pénitentiaires et de l'Education surveillée.

Les épreuves du concours se dérouleront à Bamako, Centre unique.

Les candidats doivent être titulaires du diplôme du baccalauréat malien ou de tout autre diplôme régulièrement reconnu comme équivalent.

Les demandes de candidatures adressées au ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux et timbrées à 200 F CFA doivent parvenir à la Direction nationale de l'Administration de la Justice (DNAJ) sise à Banankabougou ou à l'adresse [justicednaj@yahoo.fr](mailto:justicednaj@yahoo.fr) au plus tard le **lundi 10 janvier 2022 à 16 heures GMT**.

Les candidats doivent :

- être de nationalité malienne ;
- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- être âgés de dix-huit (18) ans au moins et de 22 ans au plus au 31 décembre 2022 ;
- être aptes au service militaire ;
- être aptes au service du jour et de nuit.

Les pièces devant appuyer la candidature sont les suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA ;
- une copie de l'acte de naissance ou le jugement supplétif en tenant lieu ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- un certificat de bonne vie et mœurs ;
- un certificat de nationalité malienne ;
- une copie légalisée de la carte NINA ou la fiche descriptive individuelle ou tout autre pièce d'identité valide ;
- deux photos d'identité en couleur ;
- un certificat de visite et contre visite délivré par une autorité médicale agréée ;
- une copie certifiée conforme du diplôme requis et son équivalence pour les diplômes étrangers.